

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 27 JUIN 2022

Procès verbal

Le 27 juin 2022, à 18H30, l'Assemblée Générale Ordinaire durement constituée est réunie en visio-conférence. 35 personnes assistent à l'AG, dont 6 en présentiel et 14 représentées par pouvoir.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2021

2. Rapport moral de l'année 2021

- Actions/moyens 2021, financement 2022, partenaires
- Vie associative
- Orientations 2022-2023, création de Synopia Opérations SAS, filiale à 100% de Synopia
- Point « Études »
 - Groupes de Réflexion
 - Publications
 - Conférences, colloques, rencontres vie associative
 - Déplacements à l'international
- Point « Projets »
 - Académie Synopia
 - Indice Synopia de la Performance Responsable de l'Entreprise
 - Projet Synopia, Le Club « RSE et Prospective »

Approbation du rapport moral et quitus

3. Rapport financier de l'année 2021

- Comptes 2021
- Budget 2022
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, et du rapport spécial sur les conventions présentées dans le rapport.
- Convention réglementée

Approbation du rapport financier et des conventions, et quitus

4. Gouvernance de l'association :

- Ratification de 2 nouveaux administrateurs
- Ratification du renouvellement des mandats arrivant à échéance de 5 administrateurs, dont Alexandre Malafaye pour un 6ème mandat
- Non-renouvellement du mandat de 2 administrateurs
- Règlement intérieur mis à jour le 29/6/2022

5. Questions diverses

RÉSOLUTIONS

1. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 22 juin 2021

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2021 est approuvé sans opposition ni abstention des membres présents et représentés.

2. Rapport moral de l'année 2021

Alexandre MALAFAYE expose en séance les principales actions et moyens 2021 et les perspectives 2022-2023.

Sont soulignés en particulier :

- Un engagement remarquable de l'équipe Synopia et des membres de l'association
- Une fécondité soutenue en termes de réflexions, production, publications
- Le succès de l'Académie Synopia 2021 qui a eu lieu à Lille, le 9 novembre 2021
- La consolidation de la phase test de l'Indice Synopia de la Performance responsable de l'Entreprise
- Une situation de trésorerie qui reste trop fragile

- Des partenaires/mécènes engagés que nous remercions, et que nous nous devons de fidéliser et développer.

Sont successivement passées en revue :

- la **Vie associative** en 2022, avec 139 membres actifs cotisants incluant 10 représentants des partenaires; les conditions de cotisations pour l'année 2021/2022 sont inchangées;
- Les **grandes orientations 2022-2023** en ligne avec notre raison d'être :
 - Influencer par les idées en développant le rayonnement de l'association, avec la mobilisation d'un nouveau conseil d'orientation pour « penser » la période 2022-2027
 - Transformer par les projets, avec l'Académie Synopia, L'Indice Synopia, et l'intention de créer *Synopia, Le Club - RSE et Prospective*
 - Préparer notre développement, avec le **création, fin mars 2022, de Synopia Opérations SAS**, filiale à 100% de Synopia destinée à porter certains projets de Synopia, notamment s'ils sont susceptibles d'entrer dans le domaine concurrentiel
 - Consolider et développer les ressources de Synopia. Nous comptons sur chaque membre pour nous présenter une (1) société à qui nous pourrions proposer un partenariat ; une plaquette de présentation avec différentes propositions financières a été publiée et est à disposition de chacun.
- Le **point « Études »**, présenté par Joséphine Staron, Directrice des Etudes et des Relations internationales: 10 Groupes de réflexion se sont réunis régulièrement en 2021/2022.

En ce qui concerne les principales réalisations, sont signalés:

- En termes de **publication 2021** : 17 éditions du Journal des Futurs, 12 Synopia Actu, 3 rapports, 7 notes et 1 revue Spécial Académie *Cohésion & Travail*. En 2022, à fin juin, 16 Journaux du Futur ont été publiés, 6 Synopia Actu, 4 rapports, 3 notes, 1 Essai (Europe, la solidarité contre le Naufrage par Joséphine Staron chez Synopia Editions), et la Revue Synopia Spécial Académie 2021 « Cohésion & Territoires » (135 pages); sans omettre le 13ème Baromètre de la Confiance politique de SciencePo-Cevipof paru en janvier 2022 et dont Synopia est partenaire.
- En termes de **conférences/colloques/rencontres Vie associative 2021** : 26 conférences dont 6 émissions SPOT, 10 rencontres associatives (CA, AG et rencontres informelles avec les membres). En **2022**, 8 conférences, et 7 rencontres associatives ont eu lieu, dont les « 10 ans de Synopia » fêtés en présentiel au Cercle de l'Union Interalliée, le 28 mars 2022.
- **2 déplacements à l'international** ont eu lieu en 2022 : les 9-13 mai à Riyad (Arabie Saoudite) dans le cadre d'un forum œcuménique sur les valeurs partagées par les adeptes des religions, organisée par la ligue islamique mondiale; les 11-13 mai à Berlin (Allemagne), à l'invitation de la Fondation Genshagen, autour d'une réflexion sur le Triangle de Weimar et sa pertinence dans l'élaboration de propositions face aux nouveaux enjeux internes et externes de l'UE.
- La **présence de Synopia dans les médias** s'est consolidée tout au long des années 2021-2022
- Le **point « Projets »**
 - **L'Académie Synopia**
 - ❖ **L'Académie 2021 autour de Cohésion & Territoires** qui s'est tenue à Lille le 9 novembre 2021, est présentée par Laura Schaub, Directrice du projet : 7 heures de conférences retransmises sur la chaîne YouTube de Synopia, 32 partenaires entreprises, institutionnels, universitaires associatifs et média, 1 équipe d'une vingtaine de personnes mobilisée le Jour J, et une Revue Spécial Académie parue fin juin 2022;
 - ❖ **L'Académie 2022** se tiendra à Lille le 22 novembre 2022 autour de *Cohésion & Transition économique*; Une dizaine de partenaires nous font déjà confiance, et 50% du budget est bouclé à ce jour.
 - ❖ et déjà en préparation une **quatrième Académie début 2023 autour de « Cohésion & Transition numérique »**
 - **L'Indice Synopia de la performance Responsable de l'Entreprise**
 - ❖ Le deuxième projet d'envergure est présenté par Jean-Marc Schaub, Délégué général ; L'indice, et le Label qui lui sera associé pour les entreprises les plus méritantes, est prévu d'être lancé officiellement début 2023, en s'appuyant sur les réflexions du Synopia Lab (Indice) qui regroupait des membres de Synopia et des entreprises partenaires/mécènes - dont A2 Consulting qui nous a permis de structurer les 24 indicateurs de l'Indice qui s'adressent à 5 parties prenantes, de nombreux contacts ont été pris avec des institutionnels, des médias, des universitaires et des entreprises ;

- ❖ 4 sociétés sont en phase test de notre indice, d'autres sont recherchées pour compléter ce panel renforcer la robustesse.
- ❖ Une V2 du référentiel est en cours de stabilisation.

L'Assemblée Générale approuve les actions engagées et présentées dans le rapport moral, et donne quitus au Président à l'unanimité des personnes présentes et représentées

3. Rapport Financier

- Les **comptes à fin 2021** sont dûment suivis par un expert comptable et un commissaire aux comptes. Présenté en séance par le Trésorier Bernard Vanneste, le résultat 2021 fait ressortir un montant de produits de **248 303,02 €**, de charges de **279 831,58 €**, soit une perte de **31 528,96 €**, qui, affectée au report à nouveau dont le montant s'élevait à **97 140,73 €**, le réduira d'autant.
- Le **pied de bilan 2020 s'élève à 106 281,52 €**
- Le **budget 2022**, proposé à l'AGO est émis dans un contexte qui reste incertain :
 - les produits s'élèvent à 299 K€
 - les charges à 296 K€.Il est précisé que les prestations de services incluent :
 - ✓ A hauteur de 27,5 K€, des prestations relatives à des actions opérationnelles effectuées par Alexandre Malafaye via la structure Cap Gouvernance qu'il préside, liées à des projets spécifiques, hors mandat lié à la gouvernance de l'Association,
 - ✓ A hauteur de 175,1 K€, des prestations liées au développement de l'association et de ses projets, effectuées par divers prestataires de services « internes » et « externes » qui n'ont pas de mandats liés à la gouvernance de Synopia.
- **Conventions règlementées en 2021 : 1 convention est concernée :**
 - Avec CAP Gouvernance, représentée par son président Alexandre MALAFAYE, société dont Fabrice LORVO et Didier LE BRET (administrateurs de Synopia) sont également administrateurs, avec laquelle Synopia a signé un contrat de prestations de service pour des missions de développement de Synopia confiées à A. MALAFAYE au-delà de sa mission bénévole de président de SYNOPIA, et qui se sont élevées en 2021 à 27,5 K€ TTC.
 - Cette convention a été renouvelée en 2022.

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier, et donne quitus au trésorier à l'unanimité des personnes présentes et représentées

4. Gouvernance de l'Association au 27 juin 2022

- **Conseil d'administration**
 - **Ratification de 2 nouveaux administrateurs**
 - ❖ André Lanata et David Le Bars
 - **Ratification du renouvellement pour un 2ème mandat de deux ans de 3 administrateurs, à compter de cette AG 2022**
 - ❖ Christine Bardinnet, Marion de la Lande d'Olce, Jean-Claude Mailly
 - **Ratification du renouvellement pour un 3ème mandat de deux ans de 1 administrateur, à compter de cette AG 2022**
 - ❖ Jacky Isabello
 - **Ratification du renouvellement et prolongation statutaire exceptionnelle pour un sixième mandat de deux ans d'un administrateur, à compter de cette AG 2022**
 - ❖ Alexandre Malafaye
 - ❖ A l'issue du Conseil d'administration du 15 février 2022, Alexandre Malafaye a été **renommé Président** à l'unanimité des membres présents ou représentés; en continuité, le Président a confirmé Jean-Claude Mailly dans ses fonctions de Vice-président.
 - **Non-renouvellement de deux mandats**
 - ❖ Jean-François Chanal, Florence Provendier

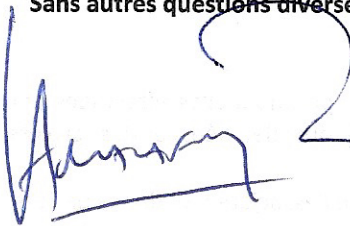


- **Les instances de l'association sont inchangées depuis le 1er janvier 2021**
 - Le **Bureau** est constitué de Alexandre Malafaye (Président), Jean-Claude Mailly (Vice-président), et Bernard Vanneste (Trésorier)
 - Le **Comité de direction (CoDir)**, en charge des opérations de l'association, est constitué de Jean-Marc Schaub (Délégué général), Joséphine Staron (Directrice des Études et des Relations Internationales), Laura Schaub (Directrice de projets), et les membres du Bureau.
- **Règlement intérieur**
 - Le règlement intérieur, amendé au 27/6/2022, précise les évolutions de l'organisation ci-dessus.

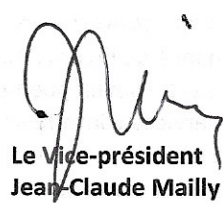
L'Assemblée Générale approuve les évolutions proposées ci-dessus de la gouvernance, à l'unanimité des personnes présentes et représentées

5. Questions diverses

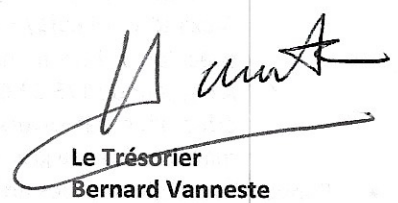
Sans autres questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 20H15



**Le Président
Alexandre Malafaye**



**Le Vice-président
Jean-Claude Mailly**



**Le Trésorier
Bernard Vanneste**